

Procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2023

Présents : Philippe Ledésert, Frédéric Liabeuf, Pascale Padilla, Christian Gleize, Aurore Lallement, Sébastien Cartron, Cécile Mathieu

Absents : Yan Bernard (pas de pouvoir).
Stéphanie Margiéla : pouvoir donné à Christian Gleize
Jean-Denis Lods : pouvoir donné à Aurore Lallement.

Nombre de membres présents : 7.

Nombre de membres votants : 9.

Le Maire ouvre la séance à 18h01 il constate que le quorum est atteint.

Il demande si 2 points peuvent être ajoutés à l'ordre du jour :

- Le vote d'un secours financier exceptionnel aux habitants de Séderon suite à l'orage qui a provoqué des inondations.
- L'adoption d'une motion de soutien aux éleveurs de moutons ayant subi une attaque de loup et d'une motion de soutien à une demande de déclassement du loup de la liste des espèces strictement protégées.

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juin 2023 :

Frédéric Liabeuf fait remarquer que sur le problème de l'eau le vote a été trop rapide lors du précédent Conseil, il aurait souhaité des explications supplémentaires avant de prendre une décision... Le Maire mentionne l'envoi en amont du Conseil d'une note explicative (par mail).

Unanimité.

2) Enquête publique sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière SOCOVA à Aubres.

Christian Gleize et Pascale Padilla se sont rendus à une réunion d'information et en font le rapport. La SOCOVA exploite depuis 15 ans la carrière. Le bail est arrivé à échéance en 2021 mais le Préfet a accordé une prorogation jusqu'au 31/12/2023.

Un nouveau dossier a été déposé pour une demande de renouvellement du bail et une extension de la carrière sur 2 hectares. Carrière en dent creuse, les mines ne sont pas utilisées. Les pierres sont pré-concassées sur le plateau supérieur : 15 % de bennes en moins et aucune nuisance (ni visuelle, ni sonore). L'empreinte environnementale est neutre. Aucun avis contraire n'a été émis contre le projet. A la fin de l'exploitation il est prévu une obligation de paysager les lieux.

Le nouveau bail est prévu pour une durée de 30 ans (avec un certain tonnage maximum à extraire).

Tous les organismes concernés ont donné leur accord suite à l'étude qui a été faite.

La SOCOVA est une entreprise familiale créée en 1974 et qui compte aujourd'hui 5 salariés.

Le Maire demande de formuler un avis, avis favorable ***Unanimité.***

3) Extension de la zone 30 sur la RD 185 (Route de Fontin- Route de Chateauneuf de Bordette)

Cécile Mathieu ne prend pas part au vote car partie à la demande.

En 2017 un arrêté déterminant les limites de la commune a repoussé ces dernières de 100 m. Le Maire propose de mettre en cohérence la zone 30 ce qui permettrait d'englober les deux dernières maisons du village.

Unanimité.

4) Tarif de l'eau et de l'assainissement : rectification d'une erreur

Lors de la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2022 2 lignes ont été omises dans le tableau récapitulatif : le coût d'un branchement neuf, 900 Euros et celui de l'assainissement 3000 Euros. Rectification.

Unanimité.

5) Actualisation du tableau des voiries de la Commune.

En 2006 un inventaire des voies communales, chemins ruraux, rues... a été réalisé.

Le département propose une dotation proportionnelle à la longueur des voies il existe également une dotation de l'Etat. Il est donc important de faire une mise à jour :

En 2006 11300 m de voies : actualisation 11277 m (sans les parkings)

- En 2006 1246 m de voies communales : actualisation 2756 m
- En 2006 9875 m de chemins ruraux : actualisation 7775 m
- En 2006 180 m de rues : actualisation 746 m
- En 2006 845 m² de places et parkings : actualisation 4854 m².

Unanimité.

6) Dos d'âne de la RD 94 au niveau de l'auberge : remplacement par une chicane.

Le Maire reçoit de nombreuses plaintes en raison de la nuisance sonore engendrée par l'existence d'un dos d'âne au niveau de l'auberge. L'idée de l'enlever se pose - gratuitement en raison des futurs travaux dans le tunnel qui vont être effectués par le Département. Mais que proposer en remplacement pour assurer la sécurité de cette zone ?

La distance trop proche avec le tunnel interdit l'installation d'une chicane.

Un feu de récompense passant au vert si la vitesse est respectée est impossible en raison du passage piétons...

Une peinture effet 3 D ? Des jardinières qui débordent sur la chaussée ?

La solution de remplacement doit être trouvée avant le début des travaux soit le 3 juillet prochain.

La gendarmerie de Rémuzat interrogée par le Maire indique que la distance est trop courte pour un radar.

Les propriétaires de l'auberge confirment la nuisance sonore.

Délibération pour enlever le dos d'âne :

3 contre (Philippe, Frédéric, Cécile)

4 pour (Pascale, Christian, Aurore, Sébastien) sous réserve de trouver une solution de remplacement

2 abstentions (Stéphanie, JD)

Le Maire va demander au Département s'il est envisageable de rehausser le dos d'âne mais peu probable en raison de la hauteur insuffisante des trottoirs...

7) Motion sur l'accès aux soins et les déserts médicaux.

200 députés ont proposé une loi visant à lutter contre les déserts médicaux (notamment avec des mesures coercitives pour obliger l'installation des soignants dans certaines zones).

La loi fait maintenant l'objet d'un examen par l'Assemblée Nationale, le vote d'un soutien est donc trop tardif, sans objet.

8) Solidarité avec la commune de Séderon :

500 Euros : **Unanimité.**

9) Motion de soutien aux éleveurs de moutons

2 éleveurs de la commune (Bérénice Resneau et Nicolas Mabile) ont subi des attaques de loups, 21 moutons tués en 3 semaines.

Le conseil municipal souhaite leur apporter un soutien moral et souhaite trouver un équilibre entre pastoralisme et maintien du loup en soutenant l'idée de déclasser le loup en espèce protégée et non strictement protégée. **Unanimité.**

10) Organisation du 14 juillet

Apéritif citoyen.

Proposition d'un rendez-vous à 11h30 pour débattre de 2 ou 3 sujets.

Prévoir un discours avec un récapitulatif du début d'année, organisation à prévoir.

11) Questions et informations diverses :

- Projet de parcours art contemporain, un conseiller art plastique de la DRAC doit venir sur place le 21 juin 2023. Montage financier à étudier.
- Un certain nombre de dépenses supportées actuellement par le BP devraient être affectées au BP. Le prêt en cours (taux de 2,80) pourrait être divisé en 2 dont une moitié affecté au budget eau.

Un rendez-vous avec M. Canovas est prévu à ce sujet. Le conseil sera informé de sa réponse.

Séance levée à 19h30

Le Maire, Philippe LEDESERT



La secrétaire de séance, Cécile MATHIEU



